CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E91072** **VALABLE JUSQU'AU** **21/04/2027**

ÉDITÉ LE 16/03/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 15/10/2010

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 21/08/2023

Capital : 15 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BREST 529 416 265 RCS

Siret : 529 416 265 00039

Code NACE : 4399A

Numéro caisse de congés payés : 540425200191

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 11079455704

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 11079455704

Situation fiscale et sociale : A jour au 16/03/2026

Raison sociale : LA MAISON AUTO-NETTOYANTE BREST

14 TER RUE HENRI BECQUEREL
PARC D ACTIVITES FORUM DES ENTREPRISES
29850 GOUESNOU

Téléphone : 02 29 05 83 30 **Fax :** 02 29 05 83 31

Portable :

Responsabilité légale :
GCS GEMEOS (889 312 518) / FINANCIERE DES ROSES (843 970 591) / ELOUARDI ILIAS DIRECTEUR GENERAL DELEGUE

Site Internet :

E-mail : technitoit.brest@technitoit.com

Effectif moyen : 12 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 045 276 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
7121	Isolation thermique et acoustique par soufflage	4	18/04/2024
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

16/03/2026 09:26

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E91072** **VALABLE JUSQU'AU** **21/04/2027**

ÉDITÉ LE **16/03/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 15/10/2010
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 21/08/2023
Capital : 15 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BREST 529 416 265 RCS

Siret : **529 416 265 00039**
Code NACE : 4399A
Numéro caisse de congés payés : 540425200191

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 11079455704

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 11079455704

Situation fiscale et sociale : A jour au 16/03/2026

Raison sociale : **LA MAISON AUTO-NETTOYANTE BREST**

14 TER RUE HENRI BECQUEREL
PARC D ACTIVITES FORUM DES ENTREPRISES
29850 GOUESNOU

Téléphone : 02 29 05 83 30 **Fax :** 02 29 05 83 31
Portable :

Site Internet :
E-mail : technitoit.brest@technitoit.com

Responsabilité légale :
GCS GEMEOS (889 312 518) / FINANCIERE DES ROSES (843 970 591) / ELOUARDI ILIAS DIRECTEUR GENERAL DELEGUE

Effectif moyen : 12 **Tranche de classification :** EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
7121	Isolation thermique et acoustique par soufflage Mention RGE	18/04/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

16/03/2026 09:26

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.